

Le commerce est un volet important des relations du Canada avec la CE. En 1991, il représentait 9,4 p. 100 de l'ensemble des échanges commerciaux du Canada, soit 25,8 milliards \$ (contre 27,1 milliards \$ en 1990). Une bonne partie de cette baisse est attribuable à une réduction des échanges entre le Canada et le Royaume-Uni. Le Canada connaît depuis 1983 un déficit commercial avec la CE.

En 1991, les investissements canadiens directs dans la CE totalisaient 18,6 milliards \$, soit 20 p. 100 de l'ensemble des investissements canadiens directs à l'étranger. Les investissements directs de la CE au Canada totalisaient 30,8 milliards \$, soit 24 p. 100 de l'ensemble des investissements étrangers directs au Canada.

Si l'on considère le volume global des échanges, les relations commerciales entre le Canada et la CE sont généralement harmonieuses. Il subsiste pourtant une source importante de friction. Il s'agit de la surpêche pratiquée par les pays de la CE (en excès des contingents fixés par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest) dans les stocks de morue qui chevauchent la limite

extérieure de la zone de 200 milles du Canada, au large de la côte atlantique. Le Premier ministre Mulroney a fait part des préoccupations du Canada au Président Delors lors de leur rencontre d'avril 1992.

Avec la signature à Maastricht, en décembre 1991, du Traité sur l'union européenne, la CE et ses États membres ont entrepris une nouvelle étape de leur intégration, à savoir l'union économique et monétaire et un processus d'union politique. Aux termes du programme communautaire de 1992, la CE supprimera toutes les barrières existantes à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Avec une population de près de 350 millions d'habitants et un Produit national brut de 6 mille milliards \$, la Communauté rivalisera avec les États-Unis.

La réalisation du grand marché unique devrait conduire à une plus grande croissance économique, les entreprises de la CE devenant plus concurrentielles et pouvant faire davantage d'économies d'échelle. Ainsi donc, la CE d'après 1992 sera pour les entreprises canadiennes un marché encore plus attrayant et important.